

FOCUS

L'HÔTEL DE VILLE

VANNES



**À LA DÉCOUVERTE
DE L'HÔTEL
DE VILLE**



**VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE**

SOMMAIRE

5	UN MONUMENT À LA GLOIRE DE LA RÉPUBLIQUE
5	UNE CONSTRUCTION SOUMISE AUX TURBULENCES POLITIQUES DE L'ÉPOQUE
5	L'ANCIENNE MAIRIE MENACE RUINE
7	LE LONG ET DIFFICILE CHOIX DU LIEU
7	UN ARCHITECTE TALENTUEUX
8	DES PROJETS SUCCESSIFS
8	UN PALAIS MUNICIPAL
10	L'HEURE DES COMPTES
10	UNE ARCHITECTURE MONUMENTALE
10	UN DÉCOR D'EXCEPTION
12	LES DÉCORS INTÉRIEURS
14	L'HÔTEL DE VILLE AUJOURD'HUI

Les petites étoiles
du texte renvoient au lexique
architectural page 14.

Crédits couverture
Vue actuelle de l'Hôtel de Ville.
© Ville de Vannes.

Maquette
Dacha Ferras
d'après **DES SIGNES**
studio Muchir Desclouds 2018

C'est la maison commune des Vannetaises et des Vannetais : l'hôtel de ville, superbe édifice faisant la fierté des habitants, qui n'est pas sans rappeler l'Hôtel de ville de Paris. Vous découvrirez dans cette plaquette l'histoire de ce bâtiment, qui fêtera prochainement ses 140 ans, faisant couler beaucoup d'encre à l'époque. Ce bâtiment a toujours fasciné, en témoigne le succès populaire lors des Journées européennes du patrimoine, de l'escalier monumental, au magnifique vitrail de Charles Champigneulle représentant le mariage d'Anne de Bretagne, la salle des fêtes...

L'hôtel de ville est un édifice ancré dans son époque, faisant écho à la chapelle Saint-Yves restaurée, au cœur d'une place Maurice Marchais, lieu de rassemblement dans les moments de joie comme de peine, et qui accueillera demain un miroir d'eau.

Bonne lecture à toutes et tous.

David Robo

Maire de Vannes

« Les édifices de la République sont de deux sortes, les écoles et les mairies : l'école où l'on apprend à devenir citoyen, la mairie où l'on remplit ses devoirs de citoyen »



1. Place Maurice-Marchais.

© Ville de Vannes

2. Dessin de l'ancienne mairie par Henri Marquer, vers 1850. Fonds Société polymathique du Morbihan.

© Ville de Vannes.

3. Perron de l'ancienne mairie, reconstruit dans la cour de l'hôtel de Limur. Fonds Archives municipales de Vannes.

© Ville de Vannes.



UN MONUMENT À LA GLOIRE DE LA RÉPUBLIQUE

Le jour de l'inauguration, le 11 juillet 1886, on pouvait entendre M. Granet, ministre des Postes et des Télégraphes, célébrer l'hôtel de ville en ces termes : « Les siècles passés nous ont légué de fastueux monuments mais que rappelaient-ils, si ce n'est des gloires trop chèrement acquises, si ce n'est des souvenirs d'oppression et de tyrannie. Au contraire, ici le temple du suffrage universel ne vous rappelle que des souvenirs d'indépendance et de liberté. Les édifices de la République sont de deux sortes, les écoles et les mairies : l'école où l'on apprend à devenir citoyen, la mairie où l'on remplit ses devoirs de citoyen ».

Edifié sur la place Maurice-Marchais qui au Moyen Âge accueillait les foires et les exécutions de justice, l'hôtel de ville suscite tout de suite enthousiasme et admiration. La presse de l'époque se fait l'écho de son architecture : « L'hôtel de ville est un monument remarquable, dû à l'architecte M. Charier. Les décorations et œuvres d'art extérieures et intérieures sont superbes. On remarque sur la façade principale les bustes de Descartes, de Lesage, de Mirabeau, etc., etc. ».

UNE CONSTRUCTION SOUMISE AUX TURBULENCES POLITIQUES DE L'ÉPOQUE

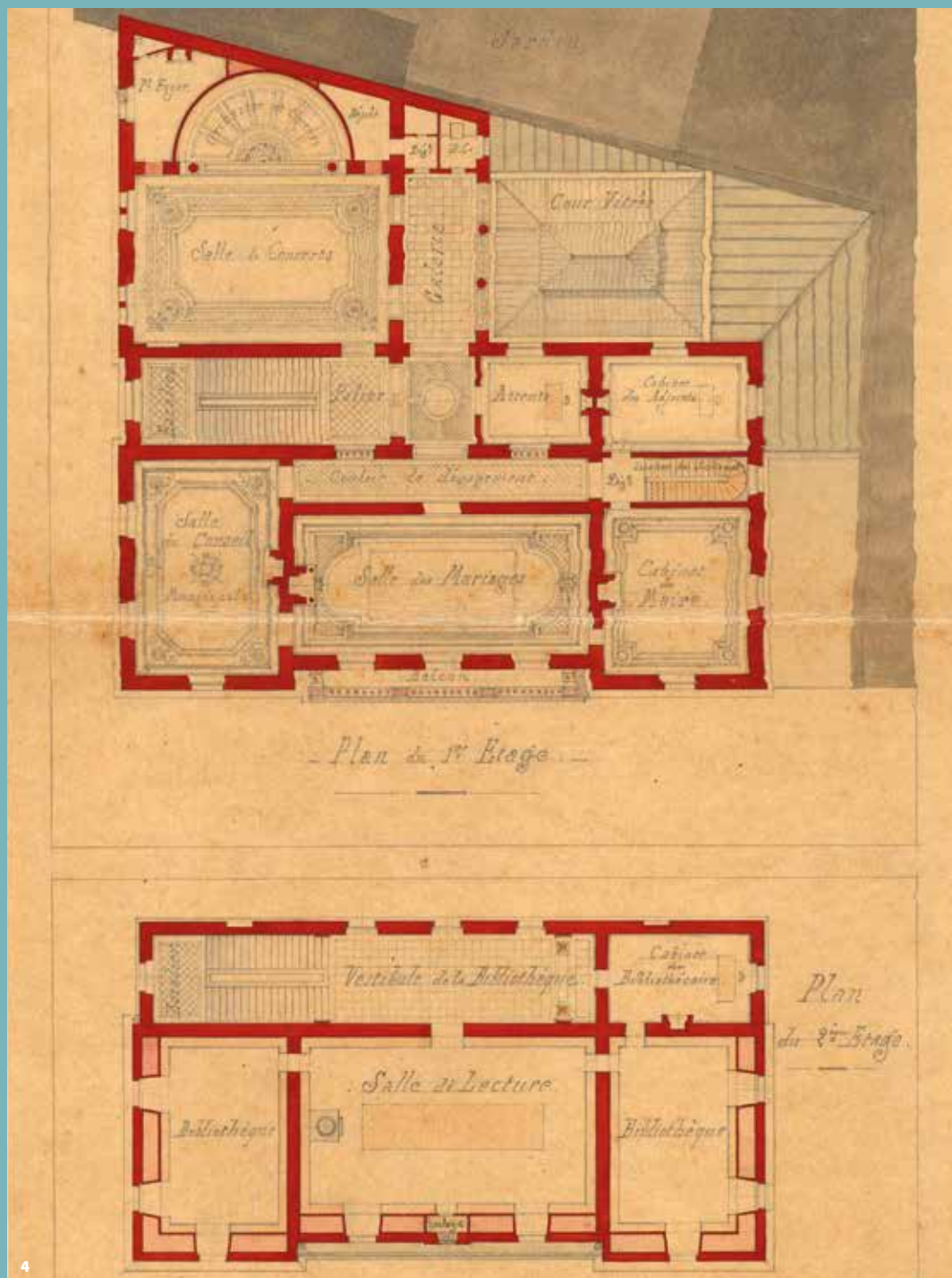
L'édification de l'hôtel de ville s'inscrit dans un mouvement plus global de constructions municipales dont le bilan est impressionnant. De tous ces bâtiments édifiés au 19^e siècle, c'est sans nul doute la nouvelle mairie qui suscite le plus de controverses. La lecture des archives de la

construction révèle toutes les difficultés rencontrées par les édiles locaux pour faire accepter et aboutir le projet, très audacieux pour l'époque. Des échanges vifs et passionnés ponctuent les séances du conseil municipal où s'affrontent monarchistes et républicains. De l'élaboration du projet à l'inauguration de l'édifice en 1886, force est de constater l'incessant pouvoir de persuasion déployé par le maire et l'architecte. Le coût excessif de la construction est l'objet récurrent de querelles et de tracasseries en tout genre pour Émile Burgault et sa majorité qui perdront les élections municipales de 1888.

L'ANCIENNE MAIRIE MENACE RUINE

Avant 1789 qui voit l'avènement des municipalités plaçant à leur tête un maire et un conseil municipal, la ville est gouvernée par une partie des bourgeois de la cité dont le pouvoir est soumis à de multiples limites. La charge est vénale et souvent attribuée à des personnages de peu d'envergure. La communauté de ville se réunit dans l'hôtel particulier de Cleiss, propriété du seigneur de Largoët et Kaër. Elle s'y installe probablement après le départ de la Chambre des comptes qui occupe l'hôtel jusqu'à son installation nantaise à la fin du 15^e siècle.

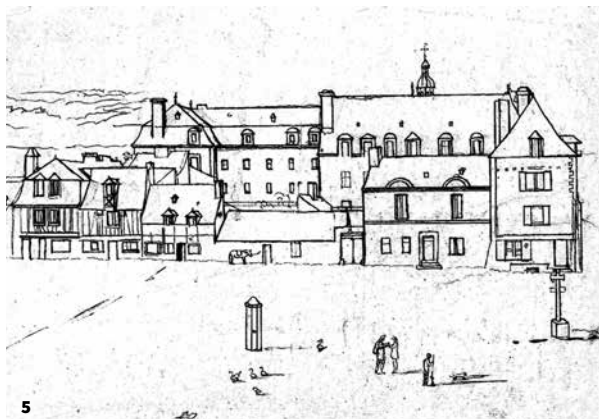
Le bâtiment, donné par Henri III à la municipalité en 1583 fait l'objet par la suite de travaux, construction d'un beffroi, adjonction d'un corps latéral et d'un perron d'honneur, mise en valeur de la travée centrale par la réalisation d'un fronton orné des armes de la ville.



4. Projet d'un hôtel de ville sur l'emplacement de l'ancienne mairie par Amand Charier, 1878. Fonds Archives municipales de Vannes. © Ville de Vannes.

5. Place du Marché avant la construction de l'hôtel de ville. Dessin de Galles, vers 1795-1800. Fonds privé. © Alain Triste

6. Famille Charier : Amand (debout), Marius et Adélaïde Charier (assis sur le banc) en 1889. Fonds Archives municipales de Vannes. © Ville de Vannes.



Après la Révolution, le perron est reconstruit en 1808 sur les plans de l'architecte-voyer Brunet-Debaines. Les salles sont restaurées et le beffroi est consolidé avant d'être démolé en 1860. Plus tard, après avoir hébergé la bibliothèque, le syndicat d'initiative et le conservatoire de musique, l'ancien hôtel de ville est détruit en 1944. Les utilisations multiples du lieu soulignent le manque général en Bretagne de bâtiments publics laïcs à cette époque. Le perron, seul élément conservé, est transféré en 1946 dans la cour de l'hôtel de Limur pour donner accès au petit hôtel de Penvern qui abrite aujourd'hui les services départementaux de l'architecture.

En 1860, devant la vétusté de la maison commune, il devient urgent pour la municipalité de s'interroger sur le devenir du bâtiment. Sa restauration ou sa reconstruction sont de plus subordonnées à la difficulté d'accès du lieu et aux dimensions nécessaires pour accueillir les services municipaux de la cité, devenue chef-lieu du département.

LE LONG ET DIFFICILE CHOIX DU LIEU

Le rapport très négatif de l'architecte-voyer de la ville à l'époque, Marius Charier, n'empêcheront pas les édiles vannetais de proposer quand même en 1861 une reconstruction de l'édifice au même endroit, en plus des trois autres emplacements envisagés par l'architecte. Malgré l'urgence des travaux, il faudra attendre plusieurs années avant que la construction d'un nouveau bâtiment ne soit lancée.

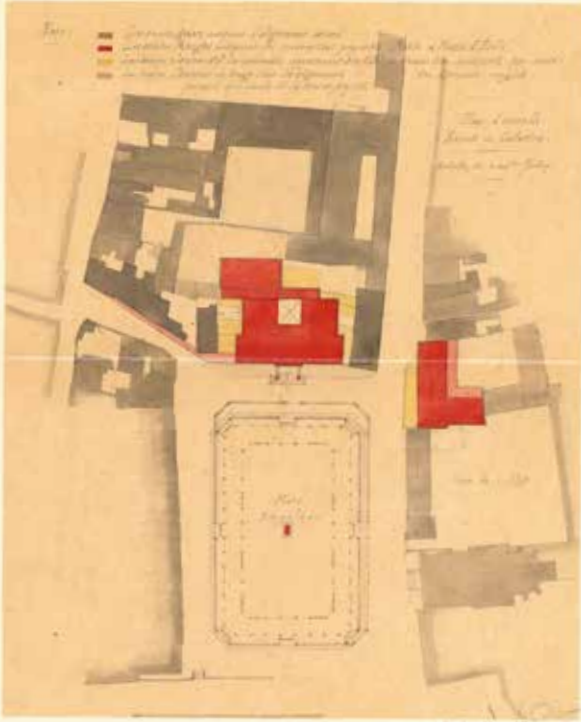
La réélection du maire Émile Burgault en 1878 dont la construction d'un nouvel hôtel de ville constitue une promesse électorale relance la question et le choix du lieu. La ville demande au jeune architecte Amand Charier de fournir deux propositions dans un budget contraint de 200 000 francs, l'une place Napoléon, l'autre à l'emplacement de l'ancienne mairie.

En séance du 19 mars 1878, c'est l'occasion pour le rapporteur de la commission des bâtiments communaux d'évoquer l'hilarité générale que suscite le bâtiment en Bretagne : « Voilà vingt ans, Messieurs, et davantage peut-être, que j'entends dire à tous les habitants de Vannes : il est indispensable de reconstruire la mairie. C'est une honte pour un chef-lieu de département de tolérer une mesure comme hôtel de ville ! ».

UN ARCHITECTE TALENTUEUX

Né à Vannes en 1844, Amand Charier est issu d'une famille d'architectes noirmoutrains. Son père, Marius, cumule des charges considérables, à la ville, au département et au diocèse. Après sa formation à l'école des Beaux-arts de Paris, ses quelques années au service de l'architecte néerlandais William Bouwens Van Der Boyen, lui valent de se retrouver en prise directe avec l'actualité architecturale parisienne et de rencontrer des artistes, sculpteurs, décorateurs de renom qu'il fera venir sur le chantier. C'est d'abord occasionnellement comme inspecteur des travaux de l'État qu'il revient à Vannes, avant de s'y installer et de répondre au projet du nouvel hôtel de ville, en 1878.

Projet d'Hôtel de Ville
Place Napoléon
Plan d'après le cadastre



7

Hôtel de ville projeté en retrait de la place Napoléon.

7. Plan masse d'après le cadastre,
par Amand Charrier, 1878.
Fonds Archives municipales de Vannes.

UN PALAIS MUNICIPAL

De nouveaux plans et devis sont approuvés en avril 1880. Dans cette dernière proposition, le bâtiment adopte la silhouette d'un véritable palais qui se dresse sur la place. Il tire parti de sa position à l'angle des rues Lesage et Hoche. L'adjudication des travaux se tient le 25 juin pour un montant global estimé à 410 937, 90 francs.

Ce ne sont pas moins de 85 entrepreneurs, Corbineau de Nantes, Champigneulle, Felz de Paris, Palauzi de Poitiers... et industriels et artistes qui participent à la construction et à la décoration républicaine de l'édifice. La première pierre du bâtiment est posée le 12 décembre 1880. Globalement le chantier se déroule normalement, même si l'architecte rencontre quelques difficultés avec les entreprises. L'entrepreneur général de construction Deschamps fait faillite en 1881 et il faut lui trouver un successeur à des conditions différentes.

L'acheminement des blocs de pierre de Loire sur des chalands jusqu'au port, puis par la force des chevaux jusqu'à la place Napoléon décrit un chantier compliqué.

Sur le plan financier, de nombreux surcoûts dans les travaux d'aménagement, apparaissent en 1882 par rapport aux devis. La construction dépasse petit à petit les prévisions budgétaires, entraînant la municipalité à voter des crédits supplémentaires. Si pour l'architecte, les devis du gros-œuvre restent stables, ceux des travaux d'art ne peuvent être « qu'approximatifs », soumis de plus à une crise qui frappe à l'époque plusieurs fournisseurs parisiens.

DES PROJETS SUCCESSIFS

D'entre les deux propositions examinées en août 1878, c'est la plus monumentale et la plus onéreuse, place Napoléon, qui est choisie. Le coût prévu par l'architecte est de 350 000 francs. En mars 1879, un premier projet avec devis et plans, est approuvé, en retrait de la place, à l'emplacement de constructions appelées à disparaître. Le corps principal de l'édifice qui s'articule autour d'une petite cour intérieure et à l'arrière duquel se greffe le volume rectangulaire de la salle des fêtes, s'insère dans le tissu existant et surplombe la place. L'édifice devait non seulement abriter l'administration de la ville mais aussi les bureaux de la Caisse d'Épargne reconnue d'utilité publique, la Justice de paix, la bibliothèque. Devant les attaques, les griefs divers et variés et le montant trop élevé des expropriations, le conseil municipal abandonne ce premier projet et demande à l'architecte de revoir sa copie.

8



8



9

Hôtel de ville projeté sur la place Napoléon.

8. Élévation sur calque de la façade de l'hôtel de ville, par Amand Charier, 1880. Fonds Archives municipales de Vannes.

9. Façade arrière de l'hôtel de ville rue Lesage, au début du 20^e siècle. Carte postale Villard. Fonds Archives municipales de Vannes.



10

10. Statue équestre d'Arthur III de Bretagne, Connétable de Richemont, 1905.

© Ville de Vannes.



11



12

L'HEURE DES COMPTES

La facture totale s'élève à 793 628 francs soit presque le double de l'estimation chiffrée par l'architecte dont les honoraires seront discutés. L'entretien de l'édifice lui est malgré tout confié en 1886, à titre gratuit et sur sa demande, l'architecte « attachant un intérêt tout particulier à la conservation en parfait état de l'œuvre. »

Les désordres qui apparaissent dans les autres réalisations de l'architecte - effondrement des appartements de l'école Sévigné, du collège Jules-Simon - et dans l'hôtel de ville, affaissement d'une partie du bureau du maire - déclenchent expertises, contre-expertises et motivent la municipalité à porter devant le Conseil de préfecture un recours contre ce dernier et les entreprises concernées. Les affaires iront jusqu'au Conseil d'État, donnant raison à l'architecte en 1895 pour ses honoraires, et à la ville, en 1897, pour les effondrements.

UNE ARCHITECTURE MONUMENTALE

L'édifice qui occupe un emplacement privilégié sur l'ancienne place du Marché se déploie sur 46 mètres de long, 21 mètres de large et 37 mètres de haut. Son style est fondé sur une maîtrise parfaite des règles de la grande composition classique. Son corps central de cinq arcades en plein cintre et ses pavillons latéraux en avancée concourent à une architecture monumentale. Bâti sur un étage de soubassement en granit à grain fin de l'Île-aux-Moines, il s'élève sur quatre niveaux exécutés en pierre calcaire à bossage* provenant de Saint-Savinien et de Crazannes, en Charente-Maritime. La travée centrale du corps

principal s'élançait dans l'axe du campanile* et de l'horloge placée dans un fronton encadré par deux cariatides*, réalisés en pierre de Lavoux, calcaire extrait dans la Vienne.

Depuis l'imposant escalier extérieur, on pénètre dans la salle des pas perdus, agrémentée d'arcades soutenues par des colonnes, pour découvrir l'escalier d'honneur en marbre jaune d'Échaillon des Alpes qui occupe un vaste volume au fond de l'édifice, éclairé par un grand vitrail et une verrière zénithale. Monumental, il se divise en une double volée qui donne accès à la galerie supérieure et à la loggia en partie suspendue. Comme les planchers, il est soutenu par une charpente en fer soigneusement cachée. Le premier étage est dévolu aux espaces officiels desservis par un large corridor. Le corps central est réservé selon la tradition à la grande salle des fêtes qui s'ouvre sur la place, tandis que les ailes latérales accueillent à gauche la salle du Conseil municipal avec le cabinet du maire et à droite la salle des mariages, avec celui des adjoints.

UN DÉCOR D'EXCEPTION

Le recours aux styles historiques triomphe dans l'habillage de la façade principale. Tout comme son père, l'architecte excelle dans l'éclectisme. Les pilastres* et les colonnes à chapiteaux corinthiens* qui rythment les ouvertures sont d'inspiration Renaissance, de même que la forme des toitures, les lucarnes* et les hautes souches de cheminées. L'esthétique classique à travers la corniche à modillon, les frises de volutes* et les balustrades en partie haute et au premier étage

11. Lion en fonte du perron par Louis Villemillot.

12. Salle des pas-perdus, fin du 19^e siècle.
Carte postale Villard.
Fonds Archives municipales de Vannes.

13. Horloge entourée de deux cariatides.

© Ville de Vannes.



- 14. Lucarne, pavillon latéral nord.
- 15. Souche de cheminée.
- 16. Blason de Lorient.
- 17. Sculpture de Lesage.
- 18. Horloge surmontée du campanile.
- 19. Escalier d'honneur.

© Ville de Vannes.

illustre la diversité d'inspiration de l'architecte. En façade, l'horloge de Gourdin entourée de deux cariatides* s'impose sur la partie centrale, au-dessus du perron de granit. Dans l'axe s'élève un élégant campanile* rappelant le beffroi de l'ancienne mairie. Des sculptures, exécutées par le Vannetais Auguste Le Merle d'après les modèles du grand sculpteur parisien, Henri Thiébault, ornent le fronton. Les blasons de deux des trois sous-préfectures départementales, Lorient et Ploërmel, sont sculptés dans des cartouches couronnés et encadrés de jeunes hommes nus très académiques...

Quatre bustes d'hommes célèbres surplombent le perron : Mirabeau, l'un des auteurs de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, Descartes, philosophe et père du rationalisme, Lesage, écrivain dramaturge (1668-1747), originaire de Sarzeau et Adolphe Thiers, homme d'État, président de la République française sous la III^e République. Symboles de puissance et de pouvoir, deux lions en fonte, sculptés par Louis Villeminot, encadrent le perron. Comme sur d'autres bâtiments publics, la devise de la République française, « Liberté, Égalité, Fraternité », apposée à l'entrée accueille les usagers. En 1905, la place Maurice-Marchais est agrémentée d'une statue équestre du Connétable de Richemont, duc de Bretagne, commandée par la ville sur souscription et exécutée par le sculpteur Arthur Le Duc.

LES DÉCORS INTÉRIEURS

L'intérieur de l'édifice offre un décor imposant tant dans les formes que dans les matériaux. Amand Charier n'hésite pas à faire appel à des artistes et des ateliers de renom pour embellir les espaces. La salle des pas perdus requiert de vastes volumes. Y sont placées les sculptures de « La Maternité » de Daniel Dupuis et de « Lucrèce » d'Adolphe Eude. L'escalier d'honneur, en marbre jaune d'Échaillon des Alpes, est majestueux et de belle facture, vraisemblablement inspiré de celui de l'Opéra Garnier. Son vitrail, réalisé dans les ateliers Champigneulle à Paris, symbolise à travers le mariage d'Anne de Bretagne et du roi Charles VIII célébré à Langeais en 1491, l'Union perpétuelle de la Bretagne à la France. Une verrière zénithale timbrée aux armes de la ville, due au parisien Lemal et à son collaborateur Raquet apporte la clarté nécessaire à

l'espace. Le retable du palier sur lequel s'inscrit la Déclaration des droits de l'homme est en marbre Rouge Griotte, toujours extrêmement réputé au 19^e siècle et extrait dans la région de Caunes-Minervois. À l'étage, les pavements et mosaïques, les décors peints sur les boiseries et les plafonds, les marbres de provenances lointaines et diverses pour les carreaux de sol, les cheminées, les marches et colonnes du grand escalier participent à la qualité de l'oeuvre. Palauzi, mosaïste à Poitiers, pour les sols des galeries, l'atelier Corbineau de Nantes pour les stucs*, les ateliers parisiens de Graux-Marly pour les porte-flambeaux en bronze, l'atelier Felz pour les peintures des plafonds de la salle des fêtes et de la loggia sont sollicités par l'architecte.

La grande salle des fêtes est richement décorée en regard des autres salles plus modestes. La profusion de décors restés intacts provoque toujours l'admiration. Seules les tentures murales, initialement de tissu rouge, ont été renouvelées. Les motifs traditionnels, palmes*, chutes de fleurs, volutes*, alternent avec masques et trompettes, comme pour mieux préciser la destination de cette salle. Des symboles de valeurs nouvelles apparaissent, liés au travail et au progrès, dans des médaillons où s'inscrivent des têtes féminines, allégories de la science, la marine, le commerce, l'agriculture, l'industrie et les arts. Au plafond, cinq voûtes d'arêtes déploient un décor de mosaïque dorée, peinte en trompe-l'œil par l'atelier Felz. Trois lustres de bronze éclairent la salle avec, au centre, celui d'Eugène Baguès. Les lustres latéraux sont de Galy-Regaudière. Le buste de « La Loi » de Joseph Buat, disposé sur la cheminée du mur Nord, est un don de l'État. Cette représentation symbolique rappelle l'origine romaine de notre droit et souligne la grande loi municipale de 1884 affirmant le pouvoir des communes, associées au gouvernement dans la même foi républicaine. L'attachement très fort à la région et à son identité s'impose par le buste de la Bretagne, de Pierre Ogé, se dressant sur la cheminée sud en marbre jaune antique de Carthage exécutée par Parfoury, unique en France. Dans la salle du Conseil figurent les blasons des trois sous-préfectures du Morbihan - Pontivy, Lorient, Ploërmel - et celui de Vannes. En 1958, la salle s'orne d'une fresque sur les Vénètes, réalisée par Louis Garin.

20. Sol en mosaïque de la galerie du 1^{er} étage.

21. Vitrail de Champigneulle (détail), 1884, « Le mariage d'Anne de Bretagne et du roi Charles VIII ».

22. Escalier d'honneur.

23. Projet sur calque de la salle des fêtes.

24. La salle des fêtes.

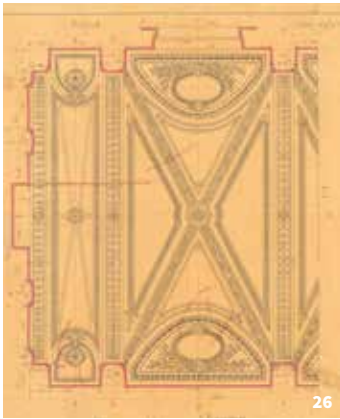
25. Dessin sur calque de luminaire

en bronze doré par Galy-Régaudière.

Fonds Archives municipales de Vannes.

© Ville de Vannes





L'HOTEL DE VILLE AUJOURD'HUI

Pour préserver le bâtiment, inscrit à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1992, la Ville a restauré en 2010 sa toiture. Durant quatre ans, ardoises, charpente, pierres, zinguerie ont été réparées ou remplacées, pour étancher l'édifice qui prenait l'eau. L'hôtel de ville se dresse aujourd'hui majestueusement sur la place libérée de ses voitures. Avec la chapelle Saint-Yves, restaurée depuis fin 2021, et les autres édifices qui l'entourent, ce lieu de rassemblement et de sociabilité cristallise l'histoire de la ville et de nombreux souvenirs pour ses habitants. Depuis son inauguration en 1886, les services communaux ont toujours occupé ce bâtiment. Si certains espaces ont été modifiés, ceux destinés à l'apparat ont gardé leur physionomie initiale. Avec l'augmentation de la population et l'accroissement des fonctions et des services, la ville s'est dotée d'un nouveau centre administratif situé à proximité afin d'améliorer l'accueil des usagers.

De nombreux hôtels de ville ont été édifiés tout au long du 19^e siècle en France. Pour les architectes, de même que pour les municipalités, la construction de ce type de bâtiment qui devient obligatoire en 1884 devant l'accroissement des responsabilités municipales, ne va pas de soi. Il est certain que les traités, les ouvrages destinés à servir de référence et de guide en matière de construction ont aidé et influencé les maîtres d'œuvres. La question du style architectural de ces bâtiments a largement varié au cours du siècle.

La reconstruction de l'hôtel de ville de Paris, qui constitue le point d'orgue de cette évolution a sans doute influencé bon nombre de projets. Les éléments de Vannes comme ceux de Tours, campanile, toitures multiples, profusion décorative éclectique, ne sont pas sans rappeler, dans une moindre proportion, ce très beau monument.

PETIT LEXIQUE ARCHITECTURAL

- Bossage :** maçonnerie faite de blocs de pierre taillés avec des reliefs plus ou moins saillants par rapport à leurs angles
- Campanile :** lanterne au-dessus du toit contenant une cloche d'horloge
- Cariatide :** support en forme de statue féminine
- Chapiteau corinthien :** ornement d'architecture posé au-dessus d'une colonne orné de feuilles d'acanthé
- Lucarne :** fenêtre pratiquée dans le toit d'un bâtiment
- Palme :** ornement décoratif en forme de palme stylisée
- Pilastre :** pilier engagé dans un mur formant une légère saillie
- Stuc :** enduit mural à usage décoratif, fait de plâtre ou de poussière de marbre et de colle, qui imite le marbre
- Volute :** ornement sculpté en spirale



26. Projet pour le plafond de la salle des fêtes. Fonds Archives municipales de Vannes.

27. Projet de décoration pour la salle des fêtes. Fonds Archives municipales de Vannes.

28. Coupe transversale de la salle des fêtes par Amand Charier. Fonds Archives municipales de Vannes.

29. Buste de la République, salle du Conseil municipal.

© Ville de Vannes.

Document réalisé par le service musées-patrimoine (Claire Lainé, chargée de patrimoine et d'inventaire) et le service des Archives municipales (Elisabeth Quémerais, responsable des Archives municipales). Direction de la communication de la ville de Vannes.

Remerciements

Catherine Toscer, conservatrice émérite du patrimoine

Sources

Archives municipales de Vannes

Série M : Dossier de construction de l'hôtel de ville, marché public.
Série D : Registres des délibérations du conseil municipal.
Dossiers préparatoires des séances du Conseil Municipal.
Dossier de contentieux : Procès Charier pour l'hôtel de ville, le collège de Vannes et l'école Sévigné.
Photothèque : série F1.
Cartes postales : série 7 F1.
Sous-Série 50Fi - Plans extraits des dossiers de l'Hôtel de Ville (série M).

Archives départementales du Morbihan

Presse ancienne :
L'Avenir du Morbihan, Le Petit Breton
Série 2 O 260 11 : mairie

Bibliographie

Exposition du centenaire de la construction de l'hôtel de Ville de Vannes, 1886-1986.
Édition Ville de Vannes.
À la découverte de l'hôtel de ville, les 130 ans de l'hôtel de ville, 1886-2016.
Édition Ville de Vannes
FRELAUT Bertrand, *Les maires de Vannes au XIX^e siècle Les hommes, leur pouvoir, leur action*, Éditions Archives municipales de Vannes, 2001.

« IL EST INCONTESTABLE ET IL SERA
INCONTESTÉ QU'UN MONUMENT PRODUIT
PLUS D'EFFET QUE SON ASPECT EST PLUS
GRANDIOSE, QUAND IL ORNE UNE PLACE,
QUAND IL LA DOMINE... ».

M. Bourdonnay, séance du Conseil municipal, 12 août 1878.

VANNES, VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

Vannes appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire. Le Ministère de la culture, Direction générale des patrimoines et de l'architecture, attribue le label Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la création et à la qualité architecturale et du cadre de vie. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des chefs de projets Villes ou Pays d'art et d'histoire et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du XXI^e siècle, les villes et pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de 207 Villes et Pays d'art et d'histoire vous offre son savoir-faire en métropole et outre-mer.

Le service musées-patrimoine coordonne et met en œuvre les initiatives de Vannes, Ville d'art et d'histoire. Il propose tout au long de l'année des visites guidées pour tous les publics : locaux, touristes, jeune public, en groupe ou en famille. Il se tient à votre disposition pour tout projet.

INFOS PRATIQUES RENSEIGNEMENTS

Service Musées-Patrimoine
Limur : 31 rue Thiers - 56000
Vannes - 02 97 01 64 00
patrimoine@mairie-vannes.fr
www.mairie-vannes.fr

Limur

Centre d'interprétation
d'architecture et du patrimoine
31 rue Thiers 56000 Vannes
02 97 44 52 02
ciap-limur@gmvagglo.bzh
www.ciap-limur.bzh

Office de tourisme Vannes

Golfe du Morbihan
Quai Tabarly - 56000 Vannes
02 97 47 24 34
tourisme@golfedumorbihan.bzh
www.golfedumorbihan.bzh

